

C. Conduite de la motoneige

■ COMPÉTENCE GÉNÉRALE 1 : ASSURER LA SÉCURITÉ DE LA PRATIQUE DE LA MOTONEIGE

Importance de cette compétence générale :

- est essentielle à la pratique de la motoneige dans des conditions agréables et sûres;
- réduit au minimum les risques pour soi-même et les autres;
- aide à assurer la sécurité des personnes et des biens;
- assure la tranquillité d'esprit.



C1.1 Reconnaître l'utilité des vêtements de protection

- Prévenir les engelures;
- prévenir les blessures;
- améliorer le confort des personnes.



C1.2 Porter des vêtements de protection

- Choisir des vêtements appropriés :
 - connaître les effets de la température, des précipitations, de l'indice de refroidissement éolien et d'autres facteurs;
 - prendre en considération les éléments suivants :
 - conditions actuelles et prévues;
 - caractéristiques obligatoires :
 - › tissus qui :
 - ◇ conservent la chaleur et laissent passer l'humidité;
 - ◇ sont étanches à l'eau et au vent;
 - caractéristiques souhaitables :
 - › prendre en considération ce qui suit :
 - ◇ combinaisons flottantes;
 - ◇ combinaisons à garniture réfléchissante;

- porter un casque de motoneige approuvé;
- porter d'autres accessoires, tels que :
 - cagoule (ex. : passe-montagne);
 - pare-visage ou lunettes de sécurité;
 - bottes isolées et imperméables;
 - mouffles ou gants thermo (ou doublures thermo);
 - chaussettes;

- superposer les couches de vêtements pour plus de chaleur, de confort et une meilleure ventilation.

Fréquence : permanente

Variations :

- conditions géographiques et météorologiques
- exigences légales
- préférences et besoins personnels

Contraintes :

- ressources financières
- disponibilité des vêtements



C1.3 Apporter le matériel et les outils requis

- Prévoir les outils nécessaires pour les excursions en motoneige, par exemple :
 - trousse d'outils du fabricant;
 - outils accessoires (ex. : clés supplémentaires);
- prévoir le matériel requis pour les excursions en motoneige, notamment :
 - ruban adhésif en toile et attaches autobloquantes;
 - lampe de poche et baguette chauffante;
 - gants de travail;
 - courroies de rechange;
 - bougies d'allumage de rechange;
 - ampoules électriques;
 - câble pour remorquer;
 - huile;
 - carburant;
- prévoir le matériel de sauvetage et de survie :
 - trousse complète de premiers soins;
 - matériel de signalisation (ex. : sifflet, miroir, fusées de signalisation);
 - eau potable;

- couverture de secours;
- bougie et allumettes résistantes aux intempéries;
- hache;
- scie;
- appareil de communication (ex. : téléphone cellulaire, téléphone satellite, émetteur-récepteur);
- système de radiorepérage (GPS);
- pour l'eau ou la glace :
 - câble de sauvetage;
 - gilet de sauvetage;
 - dispositif d'auto-sauvetage pour la glace (ex. : pics à glace);
- pour les zones d'avalanche :
 - balise de détresse;
 - sonde;
 - pelle.

Fréquence : permanente

Variations :

- géographiques
- conditions météorologiques
- durée de l'excursion

Contraintes :

- capacité du traîneau
- ressources financières



C1.4 Se conformer aux lois, règlements et pratiques en matière de sécurité

- Respecter ce qui suit :
 - législation provinciale ou territoriale en matière de motoneige;
 - réglementation connexe, notamment en matière de :
 - traversée de routes, de voies d'accès et d'autoroutes;
 - circulation sur les sentiers;
 - limites de vitesse;
 - droit de passage;
 - règlements municipaux;
 - conditions en matière d'assurances;
- obtenir et apporter les permis, les immatriculations et les permis de conduire obligatoires pour circuler sur les sentiers;

- respecter les pratiques acceptées concernant la sécurité à motoneige :
 - étiquette;
 - signaux manuels;
 - code de conduite du motoneigiste (ex. : protection de l'environnement, code d'éthique);
 - directives des programmes de conduite prudente;
 - sécurité des sentiers;
 - conduite de la motoneige en toute sécurité.

Fréquence : permanente

Variations :

- compétence territoriale



C1.5 Obtenir de l'information sur la région à visiter

- Faire une recherche sur la région; par exemple :
 - communiquer avec les clubs locaux et les personnes-ressources;
 - se procurer des publications sur la région;
 - consulter Internet;
 - utiliser les services d'information téléphonique;
 - consulter les tableaux d'information, s'il y a lieu;
- acquérir une connaissance pratique du terrain :
 - connaître les services disponibles (ex. : carburant, hébergement, service de réparation);
 - noter les points d'intérêt;
 - comprendre le système de signalisation des sentiers;
 - connaître les caractéristiques des lacs, rivières et étangs (ex. : dimensions, épaisseur de la glace, tendance à l'inondation);
 - connaître les conditions météorologiques normales et les fluctuations potentielles;
- déterminer les modifications et ajustements requis en vue d'une excursion dans la région;

- d) déterminer les lois, règlements et autres obligations applicables (ex. : obtention de permis de circulation sur les sentiers).

Fréquence : contextuelle/ponctuelle

Contraintes :

- disponibilité de l'information

■ COMPÉTENCE GÉNÉRALE 2 : CONDUIRE LA MOTONEIGE EN TOUTE SÉCURITÉ

Importance de cette compétence générale :

- prévient l'usure et les bris de la motoneige;
- permet aux autres motoneigistes de circuler en toute sécurité;
- prévient les blessures et les accidents;
- protège l'investissement.



C2.1 Connaître les facteurs qui influencent la capacité de conduire une motoneige

- Comprendre les instructions du fabricant;
- savoir conduire une motoneige de façon prudente dans toutes les conditions;
- être en mesure de conduire (ex. : expérience, capacité physique);
- savoir conduire dans différentes positions (ex. : assis, à genoux, debout);
- capacités du véhicule :
 - vitesse et puissance (*horse-power*);
 - capacité et ajustement de la suspension;
 - capacité de freinage;
- poids des passagers;
- circulation en sens inverse;
- angle et direction de la pente (ex. : en montant, en descendant, en tournant dans une pente raide);
- état du sentier;
- conditions de neige (ex. : neige épaisse, glace, risque d'avalanche);
- angle des virages;
- distance de freinage;
- portée du faisceau des phares par rapport à la vitesse;
- conditions météorologiques (ex. : conditions extrêmes).



C2.2 Préparer une excursion en motoneige

- Faire correspondre les capacités de la motoneige à la compétence du motoneigiste, en tenant compte des éléments suivants :
 - caractéristiques de performances et capacités du véhicule (puissance, vitesse, accélération);
 - caractéristiques du véhicule, telles que :
 - dimension;
 - capacité et ajustement de la suspension;
 - capacité de freinage;
 - dispositif d'arrêt d'urgence;
 - contenance du réservoir à carburant;
 - équipement de série et offert en option;
- s'assurer que le motoneigiste connaît le véhicule (ex. : prévoir un essai de conduite);
- inspecter les éléments suivants :
 - niveaux des fluides (ex. : huile, essence, liquide de refroidissement);
 - bougies d'allumage;
 - gicleur du carburateur;
 - courroies d'entraînement;
 - fonctionnement de la commande des gaz, des interrupteurs d'urgence, des freins et de la direction;
 - trousse d'outils, de sécurité et d'urgence;
 - état des chenilles.

Fréquence : contextuelle/ponctuelle



C2.3 Conduire la motoneige en toute sécurité

- a) Placer la motoneige loin des personnes et des sources de danger;
- b) démarrer, conduire et arrêter la motoneige conformément aux instructions du fabricant;
- c) allouer une période de réchauffement du moteur avant de se mettre en route;
- d) effectuer un essai de conduite :
 - vérifier le fonctionnement des éléments suivants :
 - freins;
 - système d'entraînement;
 - phares;
 - commande des gaz;
- e) vérifier les indicateurs de niveau;
- f) noter tout fonctionnement inhabituel (ex. : bruits, odeurs, vibrations);
- g) vérifier les conditions météorologiques et l'état des sentiers avant le départ :
 - obtenir des bulletins des sources suivantes :
 - Environnement Canada;
 - club de motoneige;
 - Radio-météo;
 - ministère des Ressources naturelles du Canada;
 - *Canadian Avalanche Association*;
- h) informer une personne responsable de la destination et de l'heure de retour prévues;
- i) conduire en tenant compte des conditions, notamment :
 - le terrain et les conditions météorologiques (ex. : visibilité);
 - les dangers (arbres, clôtures et haubans);
- j) tenir compte des autres utilisateurs des sentiers;
- k) stationner la motoneige :
 - aussi loin que possible des endroits passants (ex. : ne pas obstruer le sentier, ne pas se stationner dans un endroit difficilement visible);
 - en file indienne;
 - sur une surface de niveau, dans la mesure du possible;

- l) ne pas laisser la motoneige sans surveillance lorsque le moteur tourne :
 - retirer la clé et le cordon interrupteur :
 - ne pas laisser les clés sur la motoneige sans surveillance;
- m) mettre la motoneige sous clé pour prévenir le vol (ex. : utiliser une chaîne et un cadenas).

Fréquence : contextuelle/ponctuelle

Contraintes :

- expérience et connaissances du conducteur
- disponibilité de l'information



C2.4 Entretenir la motoneige

- a) Connaître les problèmes fréquents, tels que :
 - problèmes électriques (ex. : bougies d'allumage);
 - problèmes mécaniques;
- b) effectuer une vérification après utilisation :
 - suivre la liste de contrôle après utilisation recommandée par le fabricant;
 - vérifier :
 - les dispositifs mécaniques;
 - le fonctionnement du système électrique;
 - les dispositifs de sécurité;
 - le niveau des liquides;
- c) effectuer des réparations mineures :
 - déceler la source du problème;
 - consulter le manuel de l'utilisateur;
 - effectuer la réparation nécessaire conformément aux instructions, par exemple :
 - rebrancher les câbles de bougie;
 - rebrancher le cordon interrupteur;
 - remplacer la courroie d'entraînement;
 - ne pas utiliser le véhicule :
 - si le problème persiste ou si la sécurité est compromise;

- d) effectuer l'entretien préventif et systématique :
- suivre les procédures recommandées par le fabricant, par exemple :
 - effectuer les réparations structurales;
 - effectuer les réparations mécaniques et électriques;
 - maintenir les niveaux des liquides;
- e) suivre les procédures recommandées par le fabricant relativement à l'entreposage.



C2.5 Transporter la motoneige

- a) Suivre les indications du fabricant pour le chargement de la motoneige sur la remorque et son déchargement;
- b) se conformer aux exigences en matière de transport, par exemple :
- utiliser une remorque appropriée;
 - attacher le véhicule correctement;
- c) conduire de manière adéquate.

Fréquence : contextuelle/ponctuelle

■ COMPÉTENCE GÉNÉRALE 3 : UTILISER LES DISPOSITIFS DE COMMUNICATION ET D'ORIENTATION

Importance de cette compétence générale :

- peut prévenir les accidents;
- permet une meilleure orientation.



C3.1 Utiliser les dispositifs de communication et d'orientation

- a) Utiliser les systèmes de communication disponibles sur les sentiers, tels que :
- téléphone;
 - panneaux d'affichage;
 - panneaux de signalisation;
 - radio de casque;
 - balises d'entretien des sentiers;
 - système de communication radio;

- signaux manuels appropriés (ex. : signaux préconisés par le Conseil canadien des organismes de motoneige [CCOM]), par exemple :

- pour tourner à gauche, tendre le bras gauche vers la gauche;
- pour arrêter, lever le bras gauche bien haut, la paume de la main à plat;
- pour ralentir, pointer le bras gauche vers le bas et effectuer un mouvement de battement;
- pour tourner à droite, plier le bras gauche à la hauteur du coude en pointant la main vers le haut;

- b) utiliser et entretenir les dispositifs de communication et d'orientation conformément aux instructions du fabricant et aux pratiques établies, par exemple :
- garder les batteries au chaud;
 - connaître la portée, les voies de transmission et les zones mortes;
- c) utiliser les guides publiés, le système GPS et une boussole comme outils d'orientation.

Fréquence : contextuelle/ponctuelle

Contraintes :

- disponibilité de l'information